

URSEN-CGT

Union Régionale des Syndicats de l'Éducation Nationale

Rue Geoffroy Saint-Hilaire 59042 LILLE Cedex

Tel: 03 20 52 27 91 Fax: 03 20 52 76 92

e-mail : ursen.lille@wanadoo.fr



Déclaration à la CAPA du 20 juin 2007 sur le mouvement intra-académique

Monsieur le Président,

A nouveau cette année, nous commençons cette déclaration liminaire en déplorant la tenue tardive de cette CAPA mouvement. Dans d'autres académies, de taille importante, les affectations sont déjà faites à cette date. Nous rappelons que plus l'affectation est connue tôt, plus cela permet une bonne intégration de l'arrivant et lui permet notamment de participer aux réunions d'équipes pédagogiques de fin d'année préparant la rentrée et notamment la répartition des classes. Or au 20 juin, dans la plupart des établissements, ces réunions ont déjà eu lieu. Vous nous répondrez sûrement qu'en réunissant la CAPA à cette date nous pouvons avoir un « meilleur mouvement », puisque peuvent être mis au mouvement des postes libérés tardivement. Sans négliger cela, nous croyons possible de trouver un équilibre en avançant au moins d'une semaine la tenue de cette CAPA.

Concernant le mouvement 2007 en lui-même, la CGT est obligée de constater qu'à nouveau le mouvement déconcentré en deux phases montre toute son absurdité : alors que les besoins sont évidents dans certaines disciplines où existent nombre de postes vacants, notamment en enseignement professionnel, les entrées dans l'Académie restent trop limitées. Il s'agit bien sûr d'une gestion de la pénurie de postes à l'échelle nationale. Mais cela se traduit par des situations douloureuses, notamment pour des anciens MA ou contractuels de l'Académie affectés loin de leur famille alors que les besoins sont criants dans leur discipline. Nous souhaitons que vous nous indiquiez à ce propos les collègues qui, à la date d'aujourd'hui, ont obtenu une affectation à titre provisoire dans l'Académie et ceux susceptibles de l'obtenir ou du moins pour lesquels le Rectorat de Lille a donné un avis favorable.

Sur l'intra 2007, nous constatons un mouvement bloqué dans beaucoup de disciplines, à cause des cartes scolaires. A propos des cartes scolaires, nous observons des incohérences dans le traitement de leur réaffectation : ainsi dans la volonté louable qui est la vôtre de satisfaire le maximum de demandes de mutation, on en arrive à défavoriser des collègues en MCS qui se retrouvent affectés après des participants volontaires. Il conviendrait en particulier dans ce cas de prendre en compte les vœux indicatifs de réaffectation formulés par les collègues en MCS, qui doivent garder une priorité dans leur réaffectation. De même, il conviendrait de pondérer le critère de l'affectation au plus proche à vol d'oiseau de l'ancien établissement, en particulier en tenant compte des commodités de déplacements, notamment en cas de concurrence entre cartes scolaires, pour éviter qu'une personne ayant un plus fort barème se trouve en réalité moins bien réaffectée.

En ce qui concerne enfin la situation des TZR, nous souhaitons attirer l'attention de la CAPA, et de Monsieur le Recteur, sur la situation des personnels qui restent bloqués de longues années en ZR. Il conviendrait de leur accorder une priorité pour leur stabilisation sur poste fixe, ce qui ne serait que leur rendre justice après des années passées dans une instabilité professionnelle le plus souvent imposée. Toutes les bonifications accumulées avant 2004 n'existant plus l'an prochain, suppression que nous n'avons naturellement pas approuvée, il conviendra absolument de mettre en place un tel dispositif permettant la stabilisation des TZR. Nous souhaitons d'ores et déjà l'affirmer à l'occasion de cette CAPA.